



Bulletin municipal d'information

MAIRIE DE NERSAC - PARC DE LUBERSAC 16440 NERSAC – 05.45.90.60.22
SITE INTERNET : www.mairie-nersac.fr

JUILLET 2017
N° 59

NERSAC

SOMMAIRE

- ❖ Informations communales
- ❖ Vie associative
- ❖ Informations diverses
- ❖ Travaux de la commune
- ❖ État civil
- ❖ Dates à retenir



*Victoire du FC Nersac en finale
de la Coupe Charente*



*Avec le Maire, André BONICHON et l'adjointe aux
associations, Barbara COUTURIER*

Chères Nersacaises, chers Nersacais,

GrandAngoulême s'est inscrit dans une démarche T.E.P.O.S (Territoire à Énergie Positive). Avec son projet de ferme photovoltaïque, Nersac participe à ce challenge. Monsieur le Préfet de la Charente a signé le permis de construire le 18 mai 2017. La société URBASOLAR a présenté le dossier au CRE (Comité de Régulation de l'Énergie), le 1^{er} juin 2017. Ce comité fixe le rachat du Kilowatt, d'où l'importance de sa décision. Nous attendons sa réponse dans le courant de l'été.

Après négociation avec COSEA (Construction LGV Sud Europe Atlantique), la commune a acquis la propriété de la Maladrerie. Cette transaction (2 maisons et leurs dépendances avec un terrain de 8000 m²) a été réalisée pour un montant de 60 000€ frais d'agence inclus. Cette réserve foncière permettra la réalisation de projets dans l'avenir. Le budget de cette opération est porté par un prêt accordé par la Caisse des dépôts et consignations à un taux avantageux.

L'enquête publique nécessaire à la maîtrise foncière de l'habitat dégradé de la GrandRue s'est terminée sans observation. Le projet d'aménagement, porté par l'OPH, de 9 habitations dont 3 réservées aux seniors, suit son cours.

Tous ces projets changeront notre commune en apportant une dynamique nouvelle.

Le Conseil municipal et moi-même félicitons le FC Nersac pour sa victoire, le 11 juin dernier, face à l'équipe de La Couronne.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été.

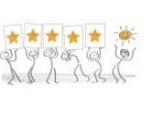
Bien à vous.

Sentiments dévoués,
Votre Maire,
André BONICHON

Informations communales

FINANCES PUBLIQUES – BUDGET COMMUNAL DE NERSAC

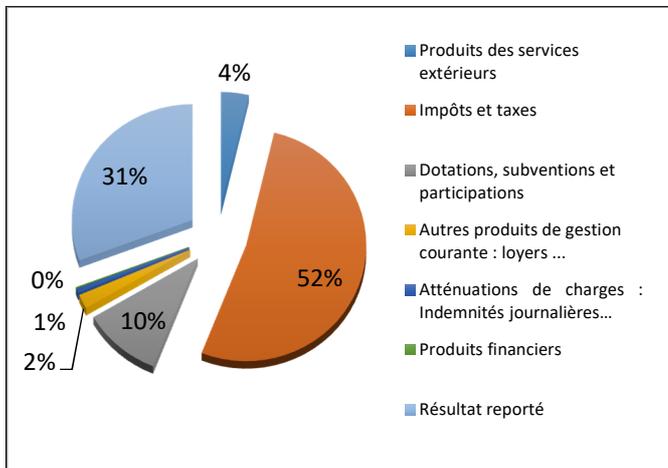
Dépenses de fonctionnement

| 826 500 € | 1 444 251 € | 343 820 € | 24 439 € | 13 000 € |
|--|---|---|---|---|
|  |  |  |  | |
| Charges à caractère général | Charges de personnels | Charges de gestion courante | Charges financières | Fonds de péréquation - Ressources communales et intercommunales |
| Dépenses liées à la Mairie - Écoles : eau, électricité, combustibles, fournitures administratives scolaires, voirie, alimentation restaurant scolaire... | Services : techniques, écoles et restaurant scolaire, administratif, Petite enfance, Centre de loisirs et périscolaire, Police municipale | Retraite - Formation - Sécurité sociale - CCAS ... | Intérêts des emprunts... | |

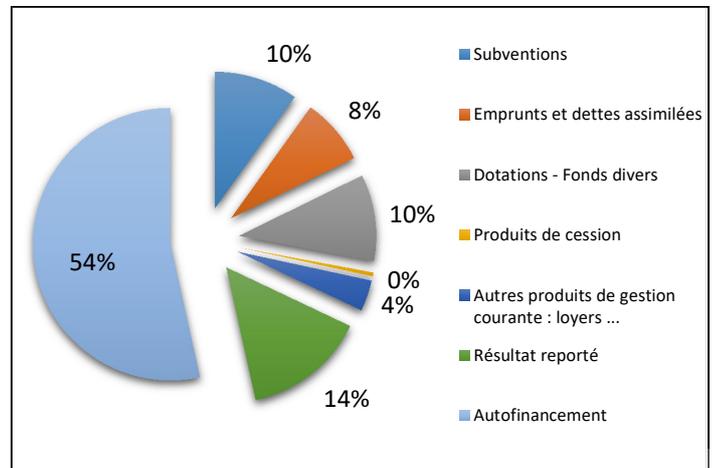
Dépenses d'investissement

| 80 640 € | 315 317 € | 557 464 € |
|---|---|---|
|  |  |  |
| Immobilisations corporelles | Constructions - Installations - Matériels techniques | Emprunts |
| Service de la Mairie - Sécurité - Étude : matériel incendie - Défense civile - Voirie - Technique - Informatique... | Voirie - Travaux - Menuiserie - Écoles ... | Embellissement cadre de vie... |

Recettes de fonctionnement



Recettes d'investissement



Le budget de NERSAC se compose :

• des recettes et revenus suivants :

- les impôts locaux,
- les dotations de l'État : à travers la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), il reverse à chaque commune une somme d'argent en fonction de différents critères,
- les revenus divers provenant de la vente de certains services municipaux payants (restaurant scolaire, ...),
- les emprunts auprès des banques, qui permettent de répartir le coût d'investissements importants sur plusieurs années.

• des dépenses :

- les dépenses de fonctionnement qui servent à pourvoir aux besoins de la commune au quotidien : entretien des bâtiments, des routes, des rues, des trottoirs, paie des employés municipaux, subventions aux associations, manifestations et cérémonies, ...
- les dépenses d'investissement (construction d'équipements sociaux, sportifs, culturels, entretien des voiries, aménagement divers, etc ...) qui sont décidées directement par le conseil municipal,
- les dépenses qui concernent le remboursement des dettes de la commune.

**Comptes administratifs de l'exercice 2016
approuvés par la commune de Nersac
le 29 mars 2017**

| BUDGETS | RÉSULTATS CUMULÉS |
|--------------------|----------------------|
| Communal | + 1 043 503,62 €uros |
| Régie de transport | + 20 763,61 €uros |
| CCAS | + 32 715,44 €uros |

**Budgets pour l'exercice 2017 approuvés
par la commune de Nersac le 12 avril 2017**

| BUDGETS | Prévisions budgétaires (Dépenses et Recettes) | |
|--------------------|--|----------------|
| | Fonctionnement | Investissement |
| Communal | 3 210 041,50 € | 953 391,70 € |
| Régie de transport | 39 685,47 € | 24 365,69 € |
| CCAS | 58 850,00 € | 2 003,76 € |

Les élus ont décidé, malgré une baisse constante des dotations de l'État, de maintenir les mêmes taux concernant la fiscalité des ménages.

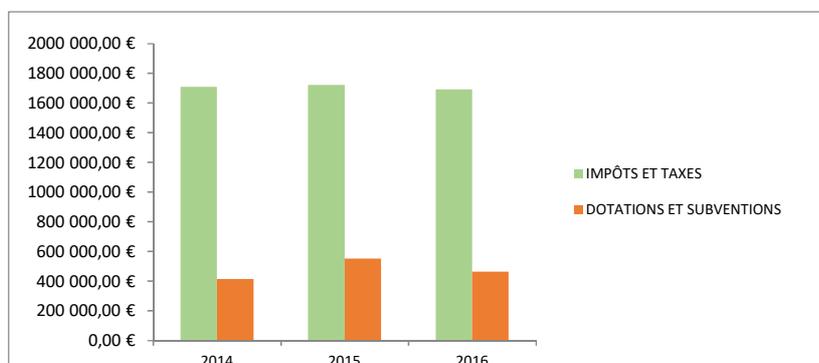
| | 2016 | Montant commune |
|------------------------|---------|-----------------|
| Taxe d'habitation | 11.98 % | 323 746 euros |
| Taxe foncière bâti | 21.18 % | 750 175 euros |
| Taxe foncière non bâti | 39.59 % | 11 945 euros |

EMPRUNTS

| | CAPITAL | INTÉRÊTS | TOTAL REMBOURSÉ |
|------|--------------|-------------|-----------------|
| 2016 | 124 506,41 € | 31 698,81 € | 156 205,22 € |
| 2015 | 125 480,03 € | 23 231,34 € | 148 711,37 € |
| 2014 | 164 653,83 € | 25 435,36 € | 190 089,19 € |

**Évolution des impôts et taxes -
Évolution des dotations d'État**

| | IMPÔTS ET TAXES | DOTATIONS ET SUBVENTIONS |
|------|-----------------|--------------------------|
| 2014 | 1 708 439,69 € | 414 147,35 € |
| 2015 | 1 721 375,14 € | 551 652,18 € |
| 2016 | 1 692 033,36 € | 462 396,75 € |



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Les élus de Nersac, conscients des enjeux environnementaux, économiques et sociaux, ont choisi une **politique environnementale écologique**. Celle-ci s'inscrit dans le **développement durable** et vise à concilier un entretien environnemental des espaces verts, des moyens humains et du matériel disponible avec un cadre de vie de qualité. Ce mode de gestion permet de diversifier les types d'espaces verts, de favoriser la biodiversité et de **réduire l'utilisation de produits chimiques**.

Quelques pratiques pour réduire l'emploi des pesticides :

- le désherbage thermique est utilisé par les agents des services techniques.
- le désherbage mécanique (débroussaillage, balayage, binage, arrachage mécanique).
-

AVOIR L'ESPRIT CITOYEN en prenant soin du trottoir devant chez soi – sans produit chimique – permet de limiter les produits indésirables.

VEILLE SOCIALE ET SANITAIRE

L'inscription des personnes isolées les plus vulnérables (personnes âgées, handicapées, ...), domiciliées sur la commune de Nersac, est souhaitable afin de pouvoir leur apporter conseils et assistance en cas d'évènements exceptionnels (canicule, grands froids, épidémies ...).

Pour vous-même ou l'un de vos proches, vous pouvez contribuer à ce **geste de prévention et de solidarité citoyenne**.

Vous pouvez demander une inscription en téléphonant directement au 05.45.90.60.22.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la Police municipale de surveiller votre domicile. C'est un service gratuit de sécurisation au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Pour profiter de ce service, inscrivez-vous gratuitement auprès de la Police municipale au 06.17.34.92.30 ou au secrétariat de la mairie au 05.45.90.60.22.



MAISON DE LA PETITE ENFANCE



Si vous avez besoin de confier votre enfant (dès l'âge de 2 mois) seulement pour quelques heures ou quelques jours dans la semaine, l'équipe de la Maison de la Petite Enfance **À Petits Pas** vous accueille le mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 17h00.

La structure étant fermée du 31 juillet au 27 août, les inscriptions pourront s'effectuer avant le vendredi 28 juillet ou à compter du lundi 28 août. Pour toute information, téléphoner au 05.45.90.64.07.

RYTHMES SCOLAIRES

Le décret relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques a été publié au Journal officiel du 28 juin 2017, autorisant la semaine de 4 jours.

Compte tenu de la date tardive de publication du texte, **aucun changement ne sera appliqué à la rentrée 2017/2018, pour la commune de Nersac (maintien de la semaine de 4 jours et demi).**



Par conséquent, il a été décidé pour la commune de Nersac :

- de mener une réflexion conjointe entre les élus, les enseignants et les parents d'élèves sur une modification des rythmes scolaires pour 2018/2019.
- l'arrêt des TAP et l'ouverture de l'accueil périscolaire de **15h45 à 18h30**, dès le **04 septembre 2017**. Ce service, goûter compris, sera facturé selon un forfait journalier, tenant compte du quotient familial (*tarifs disponibles en mairie ou sur www.mairie-nersac.fr*).
- le service du bus scolaire démarrera dès **16h00**.

FÊTES DES ÉCOLES

- 16 JUIN - ÉCOLE MATERNELLE ÉMILE ROUX





• 30 JUIN - ÉCOLE PRIMAIRE ALFRED DE VIGNY



ACN (AVENIR CYCLISTE NERSACAIS)

« Les couleurs brillent.

Au cœur de la saison cycliste, nos couleurs sont souvent aux avant-postes.

Les podiums sont nombreux avec notamment le titre départemental pour notre féminine Marjorie et trois troisièmes places au régional pour Ruddy, Geoffrey et Raymond.

Nombreuses victoires pour David et Yoan qui montent dans la catégorie supérieure, première place pour Freddy, Christophe, Raymond et notre champion national Patrick.

Stéphane, un peu esseulé, ne démérite pas et obtient lui aussi sa victoire. De nombreuses places d'honneur viennent compléter ce très beau début de saison.

Le club a aussi organisé deux très belles épreuves, avec en mars, plus de 220 participants à l'épreuve des jeunes et si le jeudi de l'Ascension, le peloton était restreint, l'organisation, elle, était au top avec une équipe dirigeante unie et bien aidée par les services municipaux. Le président avait mis en place une animation qui permettait au public nersacais de découvrir l'épreuve sous un autre angle, soit en moto soit en Ferrari.

Prochain objectif pour le club, l'organisation d'une toute nouvelle épreuve UFOLEP à Pérignac, suivie de celle de Pombretton et du cyclo-cross national du Chambon, confié cette année à l'ACN. Nul ne doute que vous allez croiser souvent sur nos routes nersacaises les couleurs rouge, jaune et verte du club, alors un petit encouragement sera le bienvenu! »

Texte et photo de Raymond PAILLOT, président de l'ACN.



LA GÂCHETTE

Depuis le début de cette année, l'amicale loisirs La Gâchette a organisé deux sorties :

• **Journée croisière sur la Garonne le 21 mars**

Malgré une météo maussade, les participants ont apprécié le confort et la convivialité de la journée.

Après un déjeuner gastronomique, les croisiéristes ont pu danser l'après-midi ou bien se lover dans un fauteuil pour admirer les berges bordelaises.

En fin de journée, ils ont pu visiter les caves du vignoble de la Bertinerie et déguster quelques cépages.

• **Journée au Puy du Fou le 1^{er} juillet**

Belle journée que celle du 1^{er} juillet, passée au Puy du Fou. La météo complaisante a permis l'accès à tous les spectacles et jardins.

Les nombreux participants sont revenus un peu fatigués mais totalement émerveillés de la richesse des spectacles.

Prochaine activité de La Gâchette : loto du 08 septembre 2017, salle Guy Lepreux à Nersac.

Texte et photo d'Arielle MAISONNIER



LE LIEN – VENDREDI 16 JUIN



ACTIVITÉ D'EXPRESSION MUSICALE – FÊTE DE LA MUSIQUE SAMEDI 24 JUIN



APEN (ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE NERSAC)



Association des Parents d'Élèves de Nersac

« Grâce à sa présence aux conseils d'écoles et ses diverses manifestations, l'Association des Parents d'Élèves de Nersac a toujours œuvré au bien-être et à l'épanouissement de nos enfants scolarisés à Nersac.

Cette année, l'APEN a organisé de nombreuses manifestations, toutes couronnées de succès : photos de classe, bourse aux jouets, spectacle de Noël, boum, ...



Spectacles de Noël



Boum



Fête de l'Ascension

LE 15 SEPTEMBRE PROCHAIN se déroulera notre assemblée générale. À cette occasion, se posera très probablement la question de la continuité ou de la dissolution de l'association ...

Nous avons besoin de VOUS, pour faire vivre cette association ! Rejoignez-nous, soutenez-nous lors des manifestations ou bien venez simplement nous rencontrer, partager vos idées. »

Texte et photos de Sandrine JUTAN, présidente de l'APEN

NERSAC GYM POUR TOUS

Samedi 1^{er} juillet - spectacle orchestré et imaginé par Morgane, animatrice danses enfants et ados à l'association :



Reprise des activités le 12 septembre :

- Mardi : 9h30/10h30 - Gym active
19h15/20h15 - Stretching/Yoga
20h30/21h30 - Gym diversifiée
20h30/21h30 - Cardio-boxing
- Mercredi : 14h00/16h00 - Danse moderne enfants/ados
19h00/20h00 - Zumba
20h30/21h30 - Step
20h30/21h30 - Cardio-boxing
- Jeudi : 9h15/12h15 - Marche active

NERSAC GYM POUR TOUS

Pour tous renseignements : André : 06.76.20.26.66 - Martine : 06.66.63.23.37 - Christelle : 06.81.74.11.67

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

- Le 28 mai dernier, les bénévoles de la bibliothèque ont participé à la brocante organisée par "Div'Art" en tenant un stand de livres : journée agréable qui a ravi les bénévoles, prêts à renouveler l'expérience.
- Fermeture pour congés **du 14 juillet au 17 août 2017** : reprise le vendredi 18 août 2017, tous les vendredis de 16h00 à 19h00.



La Porte Ouverte de la bibliothèque aura lieu le samedi 14 octobre 2017 de 10h00 à 12h00 avec la venue de l'auteur charentais (résidant sur notre commune) Guy NIÉTO-JONES qui présentera ses ouvrages (3 volumes sont disponibles à la bibliothèque de Nersac).

TCM NERSAC

Les jeunes adhérents se sont retrouvés autour de leur entraîneur, Frédéric LESERVOISIER pour partager un moment convivial.



Informations diverses

CATÉCHISME

« Le 20 mai, tous les enfants de 2^{ème} et 4^{ème} années du doyenné d'Angoulême Sud se sont retrouvés chez les frères de Cherves Richemont pour une journée de réflexion.

Guidées par le Père Franck CERTIN, 2 cérémonies se sont déroulées dans le recueillement et la joie attendus.



Le samedi 27 mai, après 4 années de catéchisme, 7 enfants des paroisses de Mouthiers et de Roulet-Nersac ont fait leur profession de foi.



Le dimanche 11 juin, jour de la Sainte Trinité, 4 enfants de Roulet-Nersac ont reçu le sacrement de l'eucharistie après 2 années de catéchisme. »

Texte et photos de Corinne DORBE

La prochaine année de catéchisme débutera en octobre 2017.

Pour tous renseignements, contacter Corinne DORBE : 05.45.90.90.96.

UN NOUVEAU POLAR POUR GUY NIÉTO-JONES



L'auteur charentais et habitant de Nersac, Guy NIÉTO-JONES vient de publier un nouveau polar *On se bat contre un monde où le diable a gagné*, dont le héros installé à Pombreton parcourt Nersac, Angoulême, les Charentes.

Ses livres sont en vente dans toutes les bonnes librairies.

Résumé : « David Crumb est de retour en France dans le petit village de Pombretton, près d'Angoulême, où il espère enfin, oublié de tous, jouir d'une paix et d'une tranquillité bien méritées. Mais, toujours sans le sou, il est bien obligé d'accepter l'enquête la plus étrange de sa carrière, qui commence dans le cirque de Freaks et qui le mènera jusqu'aux portes secrètes du Moyen-Orient. Tirailé entre une aristocrate anglaise fantasque et une trop jeune femme, et accompagné par deux nains surarmés surnommés Gog et Magog, il va franchir une à une les sept portes de l'Enfer ; jusqu'à l'ultime vision qui va le « transformer » à jamais. Il aura découvert auparavant ce que deviennent certains humains après leur mort, d'où vient l'épidémie de vaches halal dans les abattoirs, le plaisir du tri-coïtum, qu'un château peut en cacher un autre... Et bien d'autres choses dont un homme moderne ne saurait faire l'économie. »

STGA - EXTENSION DE LA LIGNE 27



À partir de septembre 2017, la ligne 27 va relier le Pont de la Meure à LA COURONNE Mairie en passant par La Foucaudie, avec **deux nouveaux arrêts : Place de La Meure et Les Cardinaux.**

Plus d'informations au **05.45.65.25.25** du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30, par mail infos.clients@stga.fr ou sur www.stga.fr

« L'ÉTÉ ACTIF »

*Les activités de l'été actif du Plan d'Eau sont **GRATUITES** et **OUVERTES A TOUS**

*Les plannings détaillés des activités sont disponibles à l'avance à l'école de voile, dans les mairies du Grand Angoulême, sur internet : www.fc116.org

*Certaines activités ne nécessitent pas d'inscription préalable, il suffit de se rendre sur place aux heures indiquées.

*Pour les autres activités, ouverture des inscriptions : pour chaque semaine 8 jours avant. Mais pas d'inscription par téléphone.

*Les activités sont mises en place grâce aux financements des 38 mairies du Grand Angoulême et de la CAF.

*Les activités sont animées par l'école de voile, le cirque Franco Italien, le CSCS de St Yrieix, Angoulême Canoë Kayak, la fédération de pêche, Angoulême Triathlon, la médiathèque de St Yrieix, le CD cyclisme, ...

*Les activités sont coordonnées par la Fédération Charentaise des Oeuvres Laïques
14 Rue Marcel Paul BP 70334 16008 ANGOULEME
tel 05 45 95 17 89 / fax 05 45 95 28 21
Mel : assoc.fol16@ac-poitiers.fr

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



Grand
Angoulême
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION



Seul, en famille, entre amis,
venez découvrir gratuitement
des activités
sportives et culturelles
du 10 Juillet au 25 Août
Un été solidaire et actif
**au plan d'eau
de la grande prairie
à St Yrieix**



Plannings disponibles sur www.mairie-nersac.fr, page d'accueil.

PRESENCE VERTE CHARENTE
SERVICES À LA PERSONNE

Ensemble, améliorons votre quotidien !

PRODUITS FERMIERES

d'un crédit bénéficiez d'impôt

BRICOLAGE

LIVRAISON À DOMICILE

JARDINAGE

PORTAGE DE REPAS

DEVIS GRATUIT

05 45 97 81 30

Directeur MSA des Charentes
msa SERVICES

www.presencevertecharente.fr

Conseil en évolution professionnelle

Espace Régional d'Orientation du bassin d'Angoulême

Je souhaite...

M'informer

Me former

Evolution

Me ré-orienter

Des **conseillers à votre écoute**

6 rue du Père Joseph Wresinski Angoulême **05 17 20 20 55**
ero@mlangouleme.org

LA POSTE NERSAC – FERMETURE ESTIVALE

Durant la période estivale, votre bureau sera fermé du 31/07 au 09/08/2017.

Pour vos opérations financières, le bureau de Poste le plus proche est **LA COURONNE**

Les colis et objets recommandés mis en instance seront à retirer au **Centre Courrier de ROULLET, 100 route de la Raberie**

www.laposte.fr

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ – DE NOUVELLES MODALITÉS DE DÉLIVRANCE

Depuis le 15 mars 2017, les demandes de carte nationale d'identité sont désormais effectuées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques, pour une instruction totalement sécurisée, dématérialisée et avec des délais réduits.



Les demandes doivent être déposées auprès de l'une des 19 mairies équipées de dispositifs de recueil de demandes de carte d'identité et de passeport :

Angoulême, Barbezieux, Chabanais, Champniers, Chasseneuil sur Bonniere, Châteauneuf sur Charente, Cognac, Confolens, Gond-Pontouvre, Jarnac, La Rochefoucauld, Mansle, Montbron, Montmoreau, Mouthiers sur Boëme, Rouillac, Ruffec, Segonzac, Soyaux.

LES RISQUES DE L'ÉTÉ

• Noyade accidentelle, exposition aux UV, pics d'ozone : la période estivale est synonyme de plaisir mais n'est malheureusement pas sans risques. Voici l'essentiel à retenir pour passer un été serein.

SE PROTÉGER DU SOLEIL



J'évite de m'exposer au soleil aux heures les plus chaudes (entre 12h et 16h).

Je porte un chapeau, des lunettes de soleil et un tee-shirt.

Je mets de la crème solaire (indice minimum 30) toutes les deux heures et après chaque baignade.

Je protège les enfants du soleil : pas d'exposition entre 12h et 16h, port d'un chapeau, d'un tee-shirt et de lunettes, application régulière de crème solaire. Je leur fais boire de l'eau régulièrement.

Attention, les nourrissons de moins de 6 mois ne doivent pas être exposés au soleil.

SE Baigner sereinement

Je me baigne dans les zones surveillées et je respecte les consignes de sécurité.

Je ne surestime pas mes capacités physiques.

Pour toute activité nautique, je porte les équipements de sécurité obligatoires et je me renseigne, avant, sur les conditions météorologiques ou l'état de la mer.

Je ne laisse jamais un enfant se baigner seul et j'assure une surveillance permanente.



PÊCHER À PIED EN TOUTE SÉCURITÉ



Avant de me rendre sur un site de pêche, je vérifie que le lieu n'est pas déconseillé ou interdit temporairement ou de façon permanente (arrêtés municipaux ou préfectoraux).

Je pêche des spécimens vivants et en bon état. Je ne les laisse pas au soleil et je les rafraîchis à l'eau de mer pendant la pêche.

Je les conserve au frais et les consomme le jour même.

Dans tous les cas, je veille à ce que les enfants et les femmes enceintes, notamment, les mangent bien cuits.

S'ASSURER DE LA QUALITÉ DES EAUX

Je me renseigne avant sur la qualité des sites de baignade sur www.baignades.sante.gouv.fr.

Je fréquente, si possible, un site dont la qualité de l'eau est contrôlée.



ALERTE AUX MEDUSES !



Après une piqûre de méduse :

Je rince immédiatement la zone touchée avec de l'eau de mer, jamais avec de l'eau douce.

Je nettoie la plaie sans frotter et j'enlève les tentacules (pas à main nue).

Je mets du sable sur la partie touchée et je laisse sécher. Puis je gratte doucement le sable avec un carton rigide, une carte postale, etc.

Je désinfecte bien.

Si la douleur persiste ou que je ne me sens pas bien, je consulte un médecin.

• Saison des randonnées, des balades dans la nature, des activités dans le jardin, des repas en terrasse, l'été est aussi la saison où moustiques, abeilles, frelons et vipères sont de sortie et peuvent piquer ou mordre, avec des conséquences parfois graves pour la santé (maladies infectieuses, graves allergies).

SE PROTÉGER PENDANT LES PROMENADES ET DANS SON JARDIN



Je porte des chaussures et des vêtements couvrants (jambes et bras), un chapeau et je rentre le bas de mon pantalon dans les chaussettes.

Je reste sur les chemins, j'évite les broussailles, les fougères et les hautes herbes. J'évite de soulever les pierres et les tas de bois.

J'applique des répulsifs contre les insectes sur la peau et/ou sur les vêtements, en respectant leur mode d'emploi.

Chez moi, je supprime les eaux stagnantes et je débroussaille les herbes hautes.

Si je suis allergique, je peux demander à mon médecin de me prescrire une trousse d'urgence et j'informe mon entourage et mes amis de ce risque allergique.

EN CAS DE PIQÛRE

DE GUÊPES, ABEILLES, BOURDONS ET FRELONS

Si je suis piqué, je retire rapidement le dard avec l'ongle ou avec une carte de crédit (ne pas utiliser de pincette).

En cas de piqûre à la main, j'enlève mes bagues pour ne pas gêner la circulation du sang si un gonflement se développe.

Je désinfecte à l'eau et au savon, puis j'applique une solution antiseptique.

En cas de douleur intense, je prends un antidouleur par voie orale.

Je vérifie si je suis en ordre de vaccination contre le tétanos.



JE CONSULTE IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN, JE ME RENDS AUX URGENCES OU J'APPELLE IMMÉDIATEMENT LE 15 OU LE 112 EN CAS DE :

- piqûre dans la bouche ou dans la gorge (en attendant, je suce un glaçon) ;
- réaction locale dans les jours qui suivent la piqûre ou signes généraux d'infection tels que de la fièvre et/ou des frissons ;
- réaction allergique (en attendant je m'allonge et je surélève mes jambes)



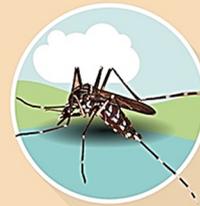
DE TIQUE

Si après une activité dans la nature, je repère une ou des tiques sur mon corps, je les retire immédiatement avec un tire-tique, et je désinfecte la zone avec un antiseptique.

Si une plaque rouge et ronde qui s'étend en cercle à partir de la zone de piqûre ou d'autres symptômes (fièvre, paralysie, etc.) apparaissent dans les mois qui suivent la piqûre, JE CONSULTE SANS TARDER UN MÉDECIN.

DE MOUSTIQUE TIGRE

Si je suis dans une zone où est implanté le moustique tigre et que je ressens les symptômes suivants : fièvre brutale ou modérée, grande fatigue, douleurs musculaires ou articulaires, maux de tête, conjonctivite, JE CONSULTE SANS TARDER UN MÉDECIN et je continue à me protéger des piqûres.



EN CAS DE MORSURE DE VIPÈRE

J'APPELLE IMMÉDIATEMENT LES URGENCES EN FAISANT LE 15 OU LE 112.

En attendant les secours, je reste calme et j'ôte tout ce qui peut serrer la zone mordue (bagues, montres, chaussures etc.).

Je désinfecte la plaie avec un antiseptique et j'immobilise le membre mordu pour ralentir la propagation du venin.

Retrouvez toutes les informations sur le site du Ministère des solidarités et de la santé <http://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/>

« MON ÉTÉ GRANDANGOULÊME »



Pour la troisième année, GrandAngoulême offre aux jeunes l'accès aux piscines de **Nautilus** et **La Couronne** pendant les vacances d'été, les **mercredis** et **dimanches**.

Tous les enfants du GrandAngoulême nés après le 1^{er} juillet 2004 peuvent bénéficier du dispositif. Les cartes d'accès sont disponibles à l'accueil des mairies et de GrandAngoulême sur **présentation de justificatifs de domicile, du livret de famille et d'une photo.**

Travaux de la commune

- Entretien de la voirie communale, des locaux et espaces communaux :



Traçage des places du parking de la maison médicale



Barrière Rte des Gachignards



Barrière petit parking GrandRue



Refonte du terrain de foot annexe (mise d'aplomb, apport de terre végétale et de sable et engazonnement).



Création d'un local de rangement à l'école primaire

- Aménagement d'une salle au rez-de-chaussée de la mairie



- Entretien des espaces verts : fleurissement, taille, tonte, ...



État civil

Naissances :

JAUNEAU Valentin, le 30 janvier 2017.

CANCÈS Iris, le 05 mai 2017.

MARCHIVE Sacha, Gabriel, Patrick, le 12 mai 2017.

MAHÉ FERRER Amy, le 05 juin 2017.

GERNEZ Aëla, le 09 juin 2017.

BARATEAU COLARD Elena, Anastasia, le 02 juillet 2017.

Mariages :

GUIMEZANES Cyrille, Dominique, Daniel et CORNET Mathilde, Marie, Cécile, le 22 avril 2017.

PERILLAUD Brian, Xavier et RICARD Marine, le 20 mai 2017.

VENTURA Joseph, Emmanuel et BALAN Nathalie, le 10 juin 2017.

ALLARY Vincent, Gérald et VARLIAUD Amandine, Blandine, le 17 juin 2017.

JARDEL Jordan, Jean-Marie, Edward, Gustave et MITROPE Alexandra, le 17 juin 2017.

DESCHAMPS Laurent et Jennifer, Marie VICARD, le 01 juillet 2017.

GOMEZ Bernard et Martine, Bernadette SOLAS, le 08 juillet 2017.

Décès :

BERTON René, Georges, le 02 janvier 2017.

MALICHIER Madeleine, France épouse TALBOT, le 03 janvier 2017.

COTTREZ Pierre, Ghislain, le 03 janvier 2017.

BAINAUD Bernard, le 01 mars 2017.

FOUGERAT Serge, Marc, André, le 05 mars 2017.

DUSSAIGNE Marcelle, Alice, Marie-Rose épouse LEPREUX, le 16 mars 2017.

VINCENT Bernard, Roger, Maurice, le 23 mai 2017.

MARTY Simone épouse GALLAS, le 27 mai 2017.

GRESSO Muryelle, Jacqueline, Marthe épouse DUMAS, le 20 juin 2017.

Dates à retenir

• Juillet 2017 :

Vendredi 21 juillet - **Cinéma en Plein air** - Pique-nique sorti du panier à partir de 19h00 - buvette et petite restauration sur place - projection après 22h15 - Parc de Lubersac (repli Salle G. LEPREUX) - Séance offerte.

• Septembre 2017 :

-- vendredi 08 septembre - **Loto** organisé par La Gâchette à la Salle Guy LEPREUX à 20h30.

-- mardi 12 septembre - **Don du sang**, petite Salle Guy LEPREUX de 17h00 à 20h00.

-- samedi 16 septembre - « **Le Corbeau et la Tortue** » **théâtre** à la Halle avec Pierre RENVERSEAU et Manuel TRIBOT à 20h30 - entrée gratuite.

-- samedi 23 septembre - 14h00, **Circuit UFOLEP** de POMBRETON, organisé par l'ACN - le matin : sortie VTT pour enfants et adultes (circuit à définir).

-- samedi 23 et dimanche 24 septembre - **Exposition d'artistes/créateurs** de NERSAC (mosaïque, sculpteurs, peintres, ardoises...), organisée par DIV'ART à la Halle, tout public, entrée gratuite.

-- vendredi 29 septembre - **Spectacle « HISTOIRE DE SIGNE »** par les « SINGULIERS ASSOCIÉS » (Culture en Agglo) - 16h30 à l'école maternelle, dès 4 ans, entrée gratuite.

-- vendredi 29 septembre - **Loto** organisé par DIV'ART à la Salle Guy LEPREUX à 20h30.



• Octobre 2017 :

Vendredi 06 octobre - **Loto** organisé par La Gâchette à la Salle Guy LEPREUX à 20h30.

• Novembre 2017 :

-- samedi 04 novembre - **Soirée Halloween Irlandais** organisée par DIV'ART avec le groupe DAGAN IRISH MUSIC, à la Halle - buvette - entrée gratuite - ouverture des portes à 19h30.

-- dimanche 05 novembre - **Bourse aux jouets** organisée par les parents d'élèves à la Salle Guy LEPREUX.

-- vendredi 10 novembre - **Spectacle de marionnettes « Groméo et Fluette »** par la « Cie Les Danglefou », (Culture en Agglo) - 18h30 à la Salle Guy LEPREUX, dès 4 ans, entrée gratuite.

-- samedi 11 novembre - **Commémoration** au monument aux morts, Parc de Lubersac - 11h00.

-- samedi 18 novembre - **Soirée burlesque** organisée par NERSAC GYM POUR TOUS à la Salle Guy LEPREUX - Entrée payante 15€00.

-- samedi 25 (+nocturne) et dimanche 26 novembre **Marché de Noël et fête foraine**, organisés par DIV'ART à la Salle Guy LEPREUX.

-- mardi 28 novembre - **Don du sang**, petite Salle Guy LEPREUX de 17h00 à 20h00.

